Printemps 2021

Dans ce numéro:

- Mot de la présidente
- Sécurité nautique
- Ile aux moutons
- Qualité de l'eau
- Fosses septiques
- Et encore plus

Message de la présidente

Été 2021... sera-t-il différent ? Je suis très optimiste en pensant qu'il sera très agréable à condition que nous agissions tous de manière responsable sur l'eau et que nous respections les règles de sécurité aquatique. Je suis également très optimiste quant à la tenue de notre assemblée générale annuelle, de notre tournoi de pêche et de notre régate. Espérons qu'ils ne devront pas être annulés en raison de restrictions...

L'association espère encore une fois compter sur votre appui pour l'année **2021**. Je vous prie d'encourager vos amis, membres de la famille et voisins à épauler l'Association par l'entremise de la cotisation annuelle au coût minime de 25 \$ par année. Il y a environ 250 chalets autour du lac et 152 résidents ont répondu à notre appel en 2020 ce qui représente environ 60%, une augmentation significative. Votre cotisation nous aidera de nouveau à soutenir nos objectifs et projets continus tel que :

- ✓ Analyses d'eau : e-coli, phosphore, chlorophylle, Carbone organique dissous, clarté de l'eau et ses niveaux
- ✓ Installation et enlèvement des bouées incluant l'entretien
- Éditions des bulletins printemps et automne y compris les publicités de nos partenaires commerciaux locaux
- ✓ Organisation de diverses activités : Tournoi de pêche, Régate et possiblement une activité hivernale
- ✓ Station de lavage de bateau

Pour en nommer quelques-uns....

Votre association est aussi membre du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau. Pour plus d'informations sur le Regroupement, je vous encourage à visiter leur site web.

Veuillez indiquer dans votre calendrier **2021** les dates suivantes :

DE RETOUR CETTE ANNÉE:

- Régate Esprit du lac Sinclair : **17 juillet** ou 18 juillet date de pluie
- Le tournoi de pêche : dimanche **1er août**.
- ➤ L'assemblée générale annuelle 2021 : le samedi **11 septembre** au Centre communautaire Ste-Sophie d'Aldfield à partir de 10h00.

Obtenez plus d'informations dans les courriels ultérieurs, sur notre site web www.lacsinclair.ca, notre page Facebook https://www.facebook.com/lacsinclairquebec, et sur notre babillard à l'angle du Chemin Cléo Fournier et du Chemin Bernier / Chemin du Lac Sinclair.

- Niveau d'eau : sachez que l'Association n'est aucunement responsable et n'a aucun contrôle sur le niveau d'eau. Cela dépend principalement de la quantité de pluie et de neige, et des périodes de sécheresse que nous avons au cours de l'année. L'Association n'a aucun pouvoir pour détruire les barrages de castors ; le ruisseau principal où il y a / avait un barrage de castor, est la responsabilité des propriétaires et seule la Municipalité de Low peut agir à ce sujet si le niveau d'eau dans le ruisseau met en péril la borne fontaine sèche.
- ➤ Règlement des véhicules hors-route : Samedi 1er mai, il y a eu un accident mortel sur le ch du Lac Sinclair passer le dos d'âne. Vous trouverez à la fin de ce bulletin un communiqué de presse qui m'a été envoyé par le sergent Martin Fournel de la MRC des Collines à partager avec vous.

Je vous souhaite à tous un bel été 2021 en toute sécurité

Jocelyne Alain



Navigation et sécurité nautique

Votre association de lac souhaite rappeler à tous la sécurité nautique selon les directives de la Sécurité nautique du Québec :

- Demeurez à 30 mètres du rivage
- Demeurez à 30 mètres des quais de baignade
- Demeurez à 30 mètres des kayaks, canoës, pédalos, planches à pagaie, planches à voile et autres bateaux
- Demeurez à 30 mètres des bouées pour les empêcher de bouger ou de se détacher de leurs amarres
- Demeurez à au moins 30 mètres des nageurs

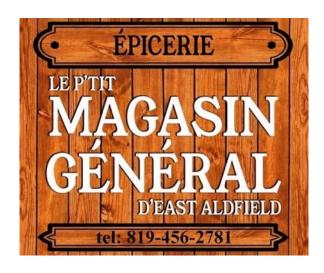
En réponse aux commentaires reçus de certains membres de l'Association, nous avons installé une bouée avec enseigne indiquant de « Ralentir – Pas de vagues » à la première sortie de la Baie Simon.

Il y a eu des incidents l'été dernier lorsqu'un gros bateau a produit des vagues qui ont coulé sur le pont d'un bateau ponton alors qu'il était en cours, et où une personne sur une planche à voile a été harcelée par un opérateur de bateau au point où la personne a été frappée à la tête par le mât de la planche à voile provoquant un « Whiplash ».

Et il y a eu plusieurs instances de bateaux passant trop vite et trop près de radeaux de baignade, de gens en kayak, canoë, pédalo et planche à pagaie, à proximité de propriétés le long du chemin de la Rive et ailleurs sur le lac. Compte tenu de l'augmentation récente du nombre de bateaux à moteur plus performants sur le lac, ce n'est qu'une question de temps avant qu'un accident grave, ou pire, ne se produise.

Si vous remarquez un comportement inapproprié, veuillez communiquer avec l'Agent Cousineau (pcousineau@mrcdescollines.com, 819 459-2422 #3259) ou la Sureté du Québec (Agent Paquette, 819 770-9111). Les plaintes entraîneront une surveillance accrue de la part de la police de la MRC des Collines et de la SQ.

Pour votre information, nous travaillons avec la police de la MRC des collines et la Sûreté du Québec afin qu'ils puissent chacun patrouiller notre lac au moins une fois par été. Nous avons fait cette demande l'été dernier, mais notre demande est arrivée trop tard dans la saison ; ils étaient extrêmement occupés sur les voies navigables, contrairement à tout autre été auparavant, et n'ont donc pas pu patrouiller notre lac. Nous sommes sur leur liste pour cet été.







Taux de criminalité

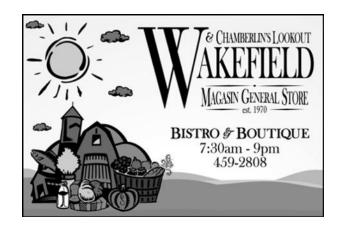
Les statistiques suivantes pour le secteur Lac Sinclair de La Pêche nous sommes fournies par Martin Fournel, Sergent responsable de la Section Prévention, Relations communautaires et Publique, Sécurité publique MRC des Collines-de-l'Outaouais

Une année 2020, bien tranquille dans votre coin au Lac Sinclair 2 incidents de rapportés en lien à des crimes contre la propriété

- 1 vol dans un véhicule
- 1 vol dans un chalet

Les statistiques pour l'ensemble de Low proviennent de Mélanie Larouche, SQ Vallée de la Gatineau.

Statistiques	- Municipalité d	le Low	2020			
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Incendies criminels	1	0	2	1	1	0
Introduction par effraction	7	7	10	9	2	3
Vols simples (ex : chaloupe)	6	4	4	5	4	2
Vols de véhicules	3	2	2	3	5	2
Fraude	1	2	0	0	0	1
Méfaits (ex : dommages)	5	3	0	5	0	3
TOTAL	23	18	18	23	12	11



Vandalisme à l'Isle aux moutons

Avant de lire le rappel suivant, l'Association tient à vous informer que l'île a récemment été vandalisée - Tous les panneaux ont disparu et il y a un très gros feu de camp. Il semblerait que les panneaux aient été brûlés et que l'une des trois tables de pique-nique soit retournée à l'envers près du feu de camp.

L'Association a déposé un rapport de police auprès de la Sûreté du Québec afin qu'elle puisse avoir en dossier le vandalisme qui s'est produit. Le ministère du Québec responsable des terres de la Couronne (MERN) a également été informé puisqu'il a fourni certains des panneaux. Nous remplacerons les panneaux en espérant qu'ils ne seront plus détruits.

Nous avons installé deux panneaux « **Pas de feu de camp** », deux panneaux « **Défense de jeter des déchets** » fournis par le Ministère de l'énergie et des ressources naturelles (MERN) en plus des deux déjà en place, et un panneau de **l'Association du lac Sinclair**.

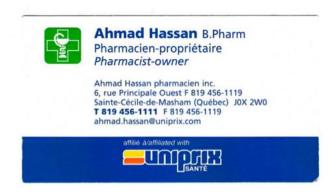
Tout le monde chérit cette île et veut passer un peu de temps sur la petite plage. Nous vous demandons donc de vous abstenir de camper car cela entraîne des feux de camp et beaucoup ordures. Lorsque vous allez sur l'île, veuillez limiter votre temps afin que les autres puissent en profiter également, et assurez-vous de rapporter vos canettes de bière / boisson gazeuse et autres déchets avec vous.











Page et groupe Facebook

L'association a une page Facebook et un groupe de discussion privé. Le groupe a atteint 260 membres: https://www.facebook.com/groups/455917824786194





Fosses septiques

La Municipalité de Low applique la règlementation provinciale pour l'évacuation des eaux usées pour les résidences isolées (Q-2R.22). Ce règlement oblige la vidange d'une fosse septique aux deux ans pour une résidence principale et aux quatre ans pour une résidence secondaire. Dans notre municipalité la vidange de la fosse septique est de la responsabilité du propriétaire. Si vous faite affaire avec Gascon, vous devez informer la municipalité après avoir pris rendez-vous. Pour les autres compagnies vous devez envoyer une copie de votre reçu à la municipalité

La municipalité envoie un rappel à chaque année au propriétaire qui sont en retard dans pour la vidange de leur installation septique.

Malheureusement, la Municipalité de la Pêche n'a aucun règlement sur le suivi des vidanges de fosses septiques. Par contre, le devoir de la municipalité est d'appliquer le Q-2R.22 (réglementation du gouvernement provincial). Effectivement, les habitations saisonnières doivent être vidangées au 4 ans et les habitations permanentes au 2 ans. nous l'appelons méduse.



Qualité de l'eau

Analyse de l'eau

Nous procéderons à l'analyse d'E. coli deux fois cette saison à 30 sites prédéterminés autour du lac. L'échantillonnage de printemps aura lieu à la mi-juin et de nouveau à la fin août. L'E.coli est mesuré pour déterminer la propreté de l'eau à des fins de baignade. Nous effectuerons également des prélèvements pour vérifier le Phosphore, la Chlorophylle et le Carbone organique dissous.

Bouées de sécurité

Les six dernières bouées de sécurité restantes ont été achetées ce printemps et ont été installées. Nous avons maintenant remplacé les 20 bouées du lac. Nous avons également acheté une bouée supplémentaire « SLOW - No Wake » (Ralentir – Pas de vague) qui a été installée à l'entrée / sortie de la Baie Simon.

RAPPEL: Les plaisanciers doivent naviguer à au moins 30 mètres des bouées ; les sillages (vagues) de certains bateaux déplacent les bouées ou même les détachent.

Niveaux d'eau

Le niveau d'eau est mesuré chaque semaine (grâce aux efforts de Kevin Scott et Chantal Vaillancourt). Ces lectures seront rapportées comme d'habitude dans notre bulletin d'automne.

Rappel - Lavage de bateaux

La station de lavage de bateaux sera de nouveau opérationnelle cette année à côté du Centre communautaire d'East Aldfield, en face du P'tit magasin général. Il est très important que tous les bateaux, remorques et autres embarcations qui ont été exposés à d'autres plans d'eau (autres que le Lac Sinclair) soient soigneusement lavés avant d'être remis dans le lac. Les espèces envahissantes étrangères sont très répandues dans les lacs et les rivières environnants et sont facilement transportées vers d'autres plans d'eau causant des dommages irréparables dans de nombreux cas. L'utilisation du lave-bateau est gratuite et ne prend que quelques minutes. Assurez-vous de transmettre ces informations à vos invités qui peuvent apporter un bateau ou un autre type d'embarcation lors de leur visite.





260 chemin lac sinclair Tel: 819 456-2573 Cell: 819 360-4305

> Ça ne coûte pas plus chère de faire affaire avec des professionnels

> > DEPUIS 35 ANS

SERVICES D.RICARD ET FILS inc offre de services

- Excavation
- Champ septique / Septic field
- Paysagement / Landscape
- Mur de soutien / Retaining wall
- Coupe Gazon pour la saison
- Matériaux en vrac / Bulk
 Terre / top soil Roche / Crushed stone
 *1 verge et plus livré
- Déneigement et sablage
- Chemin privé / commercial

S.L. MÉCANIQUE

- Mécanique Générale (General mecanic)
 - Petit moteur
 - Bateau
 - Véhicule lourd
 - Diesel
 - Soudure
 - Hydraulique

Samuel Ricard Lessard 260 chemin lac sinclair 819 743-7576





SUPER ÉCRAN HD | TVA SPORTS HD | ICI RADIO-CANADA HD | MÉTÉOMÉDIA RDI HD | CANAL V | ARTV HD | HISTORIA HD | SÉRIES+ HD | ZTÉLÉ HD CANAL VIE HD | RDS HD | LCN HD | CANAL D HD | MUSIQUE PLUS HD | TV5 HD

POUR INFORMATION 1877 534-0666 rapide-o-web.com

AUTRES SERVICES DISPONIBLES SELON LES ENDROITS :

Teléphonie IP Vitesse internet de 5-10-15 Mbps Caméras et alarmes

Yea 5 di Institutioni pour l'ae incurenza clarent.

TPS et l'Voit en se sa Liquit de nouvereux position.

Il le communité de films ou émission à la contre
ne sont pas disponitions entre le froît à graità
inclusant un récoglisser l'ell enregisteur. Ricoccinus
contre l'ambignation augulieration de 35 5 - rivolu
contre mémbration augulieration à 35 5 - rivolu
contre l'ambignation augulieration à 35 5 - rivolu
contre l'ambignation augulieration à 35 5 - rivolu
contre l'ambignation à 35 5 - rivolution à 35



1111



Activité hivernale

Dès le début janvier, les conditions étaient excellentes pour le déblaiement des sentiers et des patinoires sur le lac. Avec sa souffleuse à neige, Marc Chiasson a dégagé trois chemins parallèles (espacés de six pieds pour tenir compte de la distanciation) le long de la partie nord-est du lac.





Barry Grover a dégagé un chemin sur le côté centre-est qui s'est rapidement étendu sur plus de 4 km de piste. D'autres propriétaires de chalets équipés de VTT ou de tracteurs et de charrues se sont rapidement joints à nous et il a finalement été possible de patiner à peu près tout le lac. Autres noms des personnes impliquées tirés de la page Facebook du Groupe Lac Sinclair : Maurice Charette, Mark Johnson, Luc Beauchamp, Shane Dobson... (Désolé si nous avons oublié quelques noms)

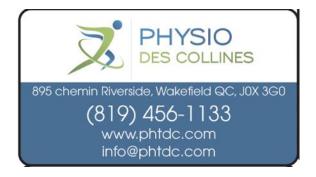


Tous ces travaux ont permis de rencontrer sur le sentier des propriétaires de chalets que nous n'aurions pas rencontrés en temps normal. Les commentaires des patineurs et des marcheurs ont été extrêmement positifs. Chaque fois que les conditions le permettront, nous espérons qu'il sera possible de continuer ce travail de sentiers de patinage.

Rosaire Gosselin - Plumber

- For all your light plumbing needs. Free estimate.
 - Pumps of all kinds, heat-taps.
 - Water treatment & softeners.
 - Repairs and installations.
 - Thawing of frozen pipes in wintersteam or hot water.

613 722-5876



Lac Sinclair sur le Web

http://lacsinclair.ca www.facebook.com/lacsinclairquebec lacsinclairinfo@aol.com





4, rue Principale Est Sainte-Cecile-de-Masham, QC J0X 2W0 Tél.: 819-456-2500 Téléc.: 819-456-4538



Lois sur les véhicules hors-route

Ceci est un communiqué publié par la police MRC :

LA PÊCHE, LE 7 MAI 2021, LOI SUR LES VÉHICULES HORS-ROUTE

Avec un territoire de plus de 2 000 km², la MRC des Collines-de-l'Outaouais est un endroit idéal pour l'utilisation d'un véhicule hors-route, et ce, que l'on soit seul ou en famille.

Comme vous le savez sûrement déjà, il existe des règles strictes qui viennent encadrer la pratique de cette activité de plus en plus populaire.

C'est pourquoi le Service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de- l'Outaouais désire prendre quelques minutes de votre temps afin de vous rappeler quelques- unes des règles en vigueur concernant l'utilisation des véhicules hors-route.

Une des règles générant la plus grande quantité de plaintes pour le service de police est sans contredit la circulation de véhicules hors-route sur un chemin public. Il est important de rappeler que la circulation des véhicules hors route est interdite en tout temps sur les chemins publics, sauf s'il s'agit d'un sentier fédéré et/ou un endroit où la signalisation le permet. Le montant de l'amende est de 350\$ plus les frais.

La deuxième infraction souvent observée est la conduite d'un véhicule hors-route n'étant pas immatriculé. Au Québec, Il est obligatoire d'immatriculer ce type de véhicule peu importe où il circule. L'amende liée à cette infraction est de 300\$ plus les frais.

La troisième infraction fréquemment reportée est que le propriétaire du véhicule horsroute ne possède pas d'assurance responsabilité. L'amende dans ce genre de situation est de 250\$.

La quatrième infraction constatée, à l'occasion, est un conducteur ne portant pas de casqueprotecteur. Nul besoin de mentionner que cet équipement est en effet obligatoire. L'amende est de 350\$ plus les frais.



Pour terminer, nos policiers observent très souvent d'autres infractions en rapport aux équipements obligatoires qui, eux sont manquants tels que; le phare avant blanc, le feu de position et de freinage rouge, le rétroviseur ainsi que le cinémomètre. S'ajoute à cela le bruit excessif, la présence de plusieurs personnes à bord ou encore une présence illégale sur des terrains privés.

Il faut comprendre que tout ceci n'est qu'un bref résumé et qu'il est de la responsabilité de tous propriétaires ou utilisateurs de s'informer et de respecter les Lois en vigueur.

Pour ce faire, nous vous invitons à consulter les liens suivants :

Loi sur les véhicules hors-route

http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/V-1.2

SAAQ

https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/p ublications/vehicules-hors-route.pdf

Pour plus de renseignements:

Sergent Martin Fournel
Section Relations communautaires et à la Prévention Service de la Sécurité publique
MRC des Collines-de-l'Outaouais
7, chemin Edelweiss, La Pêche (Québec) JOX 3G0
819-459-2422 ext.3262



Conclusion

Remerciements à votre comité exécutif pour leur travail, dévouement et précieuse collaboration ainsi que leurs coordonnées :

Jocelyne Alain – Présidente, jocelyne 2855@gmail.com, chalet 819-456-3589

David Hallman - Président sortant de charge, <u>david k hallman@hotmail.com</u>, maison 613 747-7494 chalet 819 456-4474

Mark Farrell - Vice-président et directeur, Environnement, <u>mfarrell@inspiredevelopments.ca</u>, chalet 819-456-1041

Chantal Vaillancourt Scott - Secrétaire, chantalvs@rogers.com

Colin Chesterman – Trésorier, Chestecc@sympatico.ca, chalet 819 456-2939

Megan Farrell - Directrice, Analyse de l'eau, Événements sociaux et spéciaux, megan gallagherfarrell@yahoo.ca

Luc Vézina - Directeur, Site Web et Facebook, luc.vezina@gmail.com

(Vacant) - Directeur, Publicité

(Vacant) - Directeur, Projets spéciaux

Je tiens encore une fois à remercier nos bénévoles qui exercent ces responsabilités récurrentes année après année :

Yvon Prégent et Louise Bellefeuille-Prégent - Secrétaire de l'adhésion (À confirmer) – Organisateur du tournoi de pêche Roger et Joanne Smith - Personnes ressources en premiers soins Roger Smith - Vérification du rapport financier Chantal Vaillancourt Scott - Mesure du niveau d'eau Kevin Scott – Mesure de la clarté de l'eau

L'Association tient à remercier la Municipalité de La Pêche pour sa subvention annuelle et pour sa subvention pour nos activités ; ce soutien financier est très apprécié. Nous tenons aussi à remercier la CAC (Assemblée nationale du Québec) pour sa contribution financière cette année et l'année dernière envers l'achat des bouées, et le Centre communautaire Ste Sophie d'Aldfield pour leur aide et leur collaboration très appréciées avec la Station de lavage de bateau.

Un énorme merci à tous !!!

Jocelyne Alain







Association du Lac Sinclair FORMULAIRE D'ADHÉSION 2021

lacsinclairinfo@aol.com

SVP complétez ce formulaire d'inscription et postez-le accompagné d'**un chèque de 25 \$** à titre de contribution annuelle à l'adresse suivante :

Association du Lac Sinclair, Boîte postale 146, La Pêche, (Québec) JOX 2W0

Vous pouvez aussi adhérer à l'Association par internet en suivant ce lien: http://lacsinclair.ca/membership/membership.htm

Renouvellement:	Nouveau Membre:
Nom (s) :	
Adresse au Lac :	
Téléphone au Lac :	Tél. maison :
Adresse postale :	
Votre langue d'usage : Français : A	nglais :
Si oui, veuillez ajouter à votre	es de l'Association par courriel ? OUI NON e liste de contact, le nom : l'adresse courriel suivante : <u>lacsinclairinfo@aol.com</u>
Adresse courriel :	
Autres commentaires : (Comment l'A	ssociation peut-elle vous aider?)
	onctionnement de l'Association. Seriez-vous intéressés à ivités (Exécutif, Environnement, Activités sociales, etc)?

Surveillance de voisinage au Lac Sinclair - 2021 La Pêche

Service de la Sécurité Publique, MRC des Collines.

Pour participer au programme

Si déjà membre, complétez seulement le nom et adresse.

Si nouveau membre, remplissez au complet le formulaire d'adhésion au programme.

Déjà membre :		Nouveau membre :
Nom de famille :	Prén	om :
No. Civique : R	ue :	No. App :
Ville:	Province:	Code postal:
Tél. domicile :	Tél. travail :	Tél. au chalet :
Langue : Cour	riel :	Fax :
Adresse lac Sinclair (si différente du domic	ile) :	
	nage au Lac Sinclair - 202	0 Low
Surveillance de voisir Sûreté du Québec Pour participer au prog Si déjà membre	gramme e, complétez seulement le no	
Surveillance de voisir Sûreté du Québec Pour participer au prog Si déjà membre	gramme e, complétez seulement le no	m et adresse.
Surveillance de voisir Sûreté du Québec Pour participer au prog Si déjà membre Si nouveau men Déjà membre :	gramme e, complétez seulement le no nbre, remplissez au comple	m et adresse. t le formulaire d'adhésion au programme.
Surveillance de voisir Sûreté du Québec Pour participer au prog Si déjà membre Si nouveau men Déjà membre : Nom de famille :	gramme e, complétez seulement le no nbre, remplissez au comple Prén	om et adresse. t le formulaire d'adhésion au programme. Nouveau membre :
Surveillance de voisin Sûreté du Québec Pour participer au prog Si déjà membre Si nouveau men Déjà membre : Nom de famille : No. Civique : F	gramme e, complétez seulement le no nbre, remplissez au comple Prén tue :	m et adresse. t le formulaire d'adhésion au programme. Nouveau membre : om :
Surveillance de voisir Sûreté du Québec Pour participer au prog Si déjà membre Si nouveau men Déjà membre : Nom de famille : No. Civique : R	gramme e, complétez seulement le no nbre, remplissez au comple Prén ue : Province:	m et adresse. t le formulaire d'adhésion au programme. Nouveau membre : om : No. App :